

The cover features a large, dark red curved shape on the left side. The background is a photograph of a Parisian building with a dome and classical architectural details. The title 'LEGAL 500 PARIS' is centered in a white square with a thin red border.

**LEGAL
500
PARIS**

LES ACTEURS DU DROIT
DES AFFAIRES A PARIS

EDITION 2007/2008

clientèle vient plus spécifiquement du secteur des médias et du divertissement (Warner Bros, Tolkien Enterprises, Paramount) mais également de celui de la pharmacie et de l'électronique.

Duclos Thorne Mollet-Viéville & Associés est très actif en propriété intellectuelle et jouit d'une excellente réputation en contentieux de brevets, marques et droits d'auteur.

Jones Day a confié sa pratique en propriété intellectuelle à Catherine Muyl qui est entourée de quatre assistants. L'équipe concentre son activité sur les marques, les logiciels, l'Internet et autres opérations soulevant des problèmes de protection de marques et brevets. Elle intervient en conseil et contentieux.

A **NomoS**, Eric Lauvaux et Hélène Delabarre traitent de la propriété intellectuelle en conseil et contentieux pour des clients aux branches industrielles variées, et notamment spécialisés en haute technologie, audiovisuel et musique.

Chez **WAN Avocats**, Isabelle Wekstein et son équipe de six collaborateurs sont des spécialistes de la propriété intellectuelle. Ils interviennent principalement pour des clients du secteur des médias. Ils sont très actifs en droit des marques, notamment en contentieux. L'expertise recouvre également les droits d'auteur et droits voisins.

Cabinets spécialisés

Jacques Armengaud et Stéphane Guerlain sont les deux associés fondateurs du cabinet éponyme **Armengaud Guerlain** ; une boutique spécialisée en propriété intellectuelle qui traite majoritairement des marques et brevets. Le cabinet est très présent dans le secteur de la mode et a représenté Dolce & Gabbana dans une affaire l'opposant à Dior.

Casalonga Avocats est un cabinet récent sur le marché et résulte du rapprochement entre un groupe d'avocats conseils en marques et modèles provenant de **Bureau D.A Casalonga-Josse** et de l'équipe propriété intellectuelle de **Courtois Lebel**. Au terme de cette fusion, le cabinet rassemble l'une des équipes les plus importantes en taille de la place. Le cabinet est un généraliste de la propriété intellectuelle et intervient notamment en brevets, marques, logiciels et droits d'auteur.

Pierre Cousin, à **Cousin & Moatty**, est particulièrement actif en brevets, principalement dans les secteurs de la pharmacie, chimie, mécanique et l'optique.

Escande intervient principalement en droit des marques et de manière croissante en contentieux de brevets. Michel-Paul Escande travaille pour quelques grands noms des secteurs de l'automobile, du luxe et de l'alimentaire.

Richard Gilbey, Charles de Haas et Rebecca Delorey font la réputation de **Gilbey de Haas**. L'expertise du cabinet s'étend à l'ensemble des questions liées à la gestion des droits de propriété intellectuelle et inclut le contentieux de brevets. Le cabinet possède également la capacité de coordonner les portefeuilles de propriété intellectuelle de ses clients au niveau international à travers son réseau de correspondants.

Le cabinet **Gilles Vercken Avocats** a été fondé en 2005. Gilles Vercken est entouré de trois collaborateurs et l'équipe peut également compter sur la contribution de deux professeurs de droit ; Michel Vivant et Valérie-Laure

Benabou. Le cabinet a une expertise reconnue en gestion de droits d'auteur et sur les questions de propriété intellectuelle, notamment liées aux problématiques des nouvelles technologies.

Grefte possède une base de clientèle diversifiée, et notamment quelques grandes griffes du secteur de la mode, et d'importants clients dans l'industrie.

Christian Hollier-Larousse, Annette Sion et Sandrine Bouvier-Ravon font la réputation d'**Hollier-Larousse & Associés**. L'équipe est très active en droit des marques et contentieux, mais traite également des brevets, dessins et modèles et droits d'auteur. La clientèle est constituée de plusieurs multinationales, banques et autres groupes de secteurs industriels variés, notamment de l'agroalimentaire et de la mode.

Implanté avec succès depuis deux années à Paris, **Howrey LLP** continue sa croissance. Le cabinet, mené par Marina Cousté, rassemblant Amaury De Saint Amand et François Jonquères, est une référence en brevet. Et l'équipe n'a fait que se renforcer en 2007 avec l'arrivée remarquée d'une fine fleur du contentieux de brevets, Denis Monégier du Sorbier, auparavant responsable d'une des pratiques les plus respectées sur le marché avec **Linklaters**. Le cabinet est également spécialisé en droit des marques et droits d'auteur.

Le cabinet **Nicolas Boespflug** est composé de deux associés et d'un collaborateur qui traitent des questions de droits d'auteur et droits voisins, propriété industrielle, dessins, modèles et marques. Nicolas Boespflug a aussi une activité en contentieux de brevets, notamment pour Philips, tandis que son associé possède une expertise complémentaire dans le domaine des procédures collectives. Une partie importante de la clientèle du cabinet vient du secteur des médias et du divertissement, avec des groupes renommés tels que Vivendi Universal ou NRJ.

Philippe Combeau est très actif en contentieux de brevets. La base de clientèle est assez diversifiée et regroupe notamment d'importants groupes pharmaceutiques.

Véron & Associés s'est imposé comme le cabinet de référence en contentieux de brevets, activité à laquelle il est entièrement consacré. Le cabinet rassemble une douzaine d'avocats dont quatre associés, répartis entre Paris et Lyon. Il intervient dans plusieurs secteurs industriels, notamment la pharmacie, la chimie, l'aéronautique, l'électronique et les télécommunications. Le cabinet est fréquemment impliqué sur des dossiers transnationaux.

Sont également recommandés: Olivier de Baecque (**Borowsky & de Baecque**) ; Olivier de La Myre Mory et Alain Cléry (**Cléry de La Myre Mory**) ; Corinne **Champagner Katz** ; Marc-Roger Hirsch (**Hirsch & Associés**) ; Serge Hoffman (**Hoffman**) ; Jean-Philippe et Olivier Hugot (**HUGOTAVOCATS**) ; Jean-Louis Lagarde ; Michel Huet ; Fabienne Fajgenbaum (**Nataf Fajgenbaum & Associés**) ; et Emmanuel Pierrat (**Pierrat**).

RECOMMANDE :

Propriété intellectuelle

Cabinets spécialisés

ARMENGAUD GUERLAIN

CASALONGA AVOCATS

COUSIN & MOATTY

ESCANDE

GAULTIER LAKITS – SZLEPER

GILBEY DE HAAS

GILLES VERCKEN AVOCATS

GREFFE

HOLLIER-LAROUSSE & ASSOCIÉS

HOWREY LLP •

NICOLAS BOESPFLUG

PHILIPPE COMBEAU

VÉRON & ASSOCIÉS

Borowsky & de Baecque

Cléry de La Myre Mory

Corinne Champagner Katz

Hirsch & Associés

Hoffman

Hugotavocats

Jean-Louis Lagarde

Michel Huet

Nataf Fajgenbaum & Associés

Pierrat

Les cabinets d'avocats sont classés par groupes et par ordre alphabétique au sein de chaque groupe.

• *Ce symbole indique qu'une carte professionnelle du cabinet est présentée dans la partie répertoire.*